

Relevé de décisions

Plénière du Conseil de quartier Belleville / Saint-Maur

Mardi 23 juin 2026 à 19h – Espace Paris Jeunes Belleville

Rappel de l'ordre du jour

- I. Ouverture de la séance et présentation de la Maison Sport-Santé du passage Piver
 - II. Bilan des ateliers du Conseil de quartier et renouvellement des équipes
 - III. Présentation et vote des dépenses et des vœux
 - IV. Échanges préparatoires aux Assises de la participation citoyenne
 - V. Annonces et prochaines échéances
-

I) Ouverture de la séance et présentation de la Maison Sport-Santé

La séance débute à 19h16 par un mot du groupe d'animation du Conseil de quartier Belleville / Saint-Maur.

Anthony, représentant de la Maison Sport-Santé du passage Piver, présente le fonctionnement de l'équipement situé au 7 passage Piver. Il rappelle que le dispositif vise à accompagner les personnes fragilisées souhaitant reprendre une activité physique dans un cadre adapté à leur état de santé. Quatre Maisons Sport-Santé existent aujourd'hui à Paris, dont celle du 11^e arrondissement, et elles sont ouvertes à toutes et tous, sans condition de résidence dans l'arrondissement.

L'entrée dans le dispositif se fait sur prescription médicale. Un premier entretien et des tests physiques permettent à l'équipe de proposer un programme personnalisé, généralement construit autour d'une séance hebdomadaire d'activité physique adaptée en groupe pendant six mois. À l'issue de cette période, la Maison Sport-Santé peut orienter les bénéficiaires vers des associations proposant des tarifs adaptés à leurs ressources.

Le suivi se poursuit au-delà des six premiers mois, avec des bilans réguliers destinés à évaluer les progrès réalisés et, si nécessaire, à ajuster l'accompagnement. La prise en charge peut ainsi s'inscrire dans une durée de deux ans, en lien avec l'ensemble des partenaires de la Maison Sport-Santé.

À la date de la plénière, environ 330 personnes étaient inscrites et près de 200 figuraient encore sur liste d'attente. Anthony précise que cette attente devrait progressivement se réduire, des rendez-vous devant être proposés entre septembre et novembre.

Huguette, membre du groupe d'animation, souligne l'importance de cet équipement et la forte demande dont il fait l'objet. Elle estime que cette situation doit conduire à solliciter des moyens supplémentaires auprès de la mairie afin de renforcer les capacités d'accueil de la Maison Sport-Santé.

II) Bilan des ateliers du Conseil de quartier

Mélina introduit un temps de bilan consacré aux quatre ateliers participatifs du Conseil de quartier. Huguette, Carole Compper et Lucie Moustapha, à l'origine de l'atelier « Vivre ensemble », interviennent également pour rappeler l'histoire et les objectifs des démarches engagées.

A. Atelier « Cadre de vie et urbanisme »

Marie Cuisset, membre de l'atelier « Cadre de vie et urbanisme », présente un atelier volontairement transversal, consacré à l'ensemble des sujets touchant à l'espace public et au cadre de vie. Elle rappelle que deux personnes suffisent pour constituer un atelier et invite les habitantes et habitants intéressés à rejoindre les travaux en cours.

Engagée depuis cinq ans sur les questions de santé environnementale, elle souligne les particularités d'un quartier particulièrement dense et faiblement doté en espaces verts. L'atelier a notamment travaillé sur les sujets suivants :

- la densification urbaine ;
- les transformations de l'espace public et les projets d'aménagement ;
- les nuisances liées à la concentration de bars et de restaurants ;
- la création de coopérations inter-Conseils de quartier sur les problématiques communes.

Marie Cuisset insiste sur l'intérêt de travailler avec les autres Conseils de quartier lorsque les difficultés dépassent les frontières d'un seul territoire. Elle alerte également sur le départ de certains habitants en raison des nuisances persistantes.

Une habitante témoigne à ce titre des nuisances occasionnées par le bar-restaurant Le Cornichon, situé rue des Goncourt.

B. Atelier « Vivre ensemble »

Carole Compper rappelle que l'atelier a pour principe d'élaborer des propositions avec les habitants et de créer des moments conviviaux ouverts au quartier. Elle cite plusieurs initiatives déjà réalisées ou en préparation, notamment la Fête des mamans bellevilloises, des activités de cuisine et de danse, un défilé de mode, ainsi qu'un goûter destiné aux enfants au square Jules-Verne.

La prochaine Fête des mamans bellevilloises est annoncée pour le samedi 19 septembre. Le programme envisagé comprend notamment un atelier d'aquarelle, un goûter, des interventions musicales et chantées, un concours de gâteaux, ainsi qu'un temps de valorisation des participantes autour de la mode, de la coiffure et de la photographie.

Gaëlle et la nouvelle équipe de l'atelier présentent également le projet des « Goûters itinérants du vivre-ensemble ». Cette démarche de proximité vise à organiser des temps conviviaux hors les murs du Conseil de quartier afin d'aller directement à la rencontre des habitantes et habitants.

Les nouveaux membres de l'équipe sont présentés : Alice, Mariama, Viviane et Amandine, cette dernière étant absente lors de la plénière. Le renouvellement du groupe d'animation et des ateliers est rappelé, ainsi que leur ouverture à de nouvelles participations.

C. Atelier consacré aux fresques et au patrimoine artistique du quartier

Un bilan est présenté sur le travail de recensement des fresques du quartier. Deux membres de l'atelier et un photographe avaient consacré près d'une année à parcourir Belleville / Saint-Maur et à réaliser un livret proposant un itinéraire de découverte des œuvres présentes dans l'espace public.

Il est estimé qu'environ 80 % des informations du livret demeurent encore valables. La possibilité de produire un deuxième tome est évoquée, même si une grande partie des œuvres majeures semble déjà avoir été intégrée au premier volume. Le groupe propose donc de repenser éventuellement la forme du projet. Violette se déclare intéressée pour contribuer à cette réflexion.

D. Apéros citoyens et programmation conviviale

Valérie Kulig présente les apéros citoyens et rappelle la tenue du Grand Banquet d'été le 2 juillet. Ces événements ont vocation à favoriser les rencontres informelles entre habitantes, habitants, membres des ateliers et acteurs du quartier.

III) Présentation et vote des dépenses et des vœux

A. Achat de deux kits blender pour vélos

Huguette rappelle les règles de distinction entre les budgets de fonctionnement et d'investissement. Méline présente ensuite le projet d'équiper des vélos de deux kits blender afin de créer des « vélos à smoothies », utilisables lors d'animations de quartier.

La dépense est soumise au vote :

Vote	Nombre de voix
Pour	18
Contre	0
Abstention	1

La dépense est adoptée.

B. Vœu porté par l'atelier « Vivre ensemble »

Le vœu porté par l'atelier-goûter « Vivre ensemble » est présenté à l'assemblée puis soumis au vote.

Vote	Nombre de voix
------	----------------

Pour	12
Contre	0
Abstention	2

Le vœu est adopté.

Il est convenu de transmettre par courriel au Conseil de quartier Belleville / Saint-Maur les éléments de réponse apportés par Joséphine lorsque ce vœu avait été présenté au précédent Conseil d'arrondissement.

IV) Échanges préparatoires aux Assises de la participation citoyenne

Les Assises de la participation citoyenne doivent débiter à partir de septembre 2026. Elles concerneront l'ensemble des instances de participation citoyenne et devront permettre d'interroger leurs objectifs, leur fonctionnement et les conditions d'une implication plus large des habitants.

A. Mieux faire connaître les instances et attirer de nouveaux participants

Plusieurs habitantes et habitants s'interrogent sur la faible fréquentation des instances participatives. Les échanges portent sur la manière de mieux faire connaître les Conseils de quartier, de comprendre les attentes des habitants et de renouveler les formes de communication.

Une habitante indique vivre dans le quartier depuis dix ans sans avoir eu connaissance de l'existence des Conseils de quartier. Elle estime que les outils de communication employés ne sont pas suffisamment adaptés. Une autre participante explique avoir découvert la plénière à la suite de son engagement comme assesseure citoyenne.

Une habitante souligne par ailleurs le manque de lisibilité sur la composition du groupe d'animation et des ateliers. Elle estime nécessaire de rendre plus facilement accessibles les noms des personnes engagées, leurs domaines d'action et les moyens de les contacter.

B. Donner davantage de portée aux contributions des habitants

Plusieurs interventions font état d'un sentiment de découragement lorsque des difficultés sont signalées à plusieurs reprises sans qu'une réponse concrète puisse être apportée. Une habitante rappelle que la participation citoyenne ne se limite pas à des animations conviviales ou à des choix symboliques : elle doit aussi permettre d'apprendre à exercer sa citoyenneté et de contribuer aux décisions publiques.

Des participants expriment parfois l'impression d'être réduits à un rôle de représentation sans disposer des informations ou des interlocuteurs nécessaires pour agir. Ils demandent davantage de contacts avec les services municipaux, un accès plus clair aux organigrammes et aux données utiles, ainsi que la possibilité de restituer ces informations aux habitants du quartier.

Une habitante demande une plus grande lisibilité de l'action municipale, davantage de transparence de la part de la mairie centrale et des retours réguliers sur les suites données aux propositions formulées.

C. Clarifier le rôle et le cadre juridique des instances

Un habitant invite à revenir au cadre légal de la démocratie participative. Selon lui, les Conseils de quartier doivent être envisagés comme des instances appartenant d'abord aux habitants et participant à la décision publique, qu'il s'agisse des politiques publiques ou des projets conduits sur le territoire.

Il rappelle que les élus peuvent solliciter l'avis des Conseils de quartier et que ceux-ci peuvent, de leur propre initiative, faire connaître leurs observations sur les politiques de la ville et les projets locaux. Il regrette toutefois que cette possibilité ait été trop rarement mobilisée dans les mandatures précédentes.

Il souligne également que les Conseils de quartier disposent d'un budget et qu'ils doivent pouvoir exercer une responsabilité réelle sur les dépenses d'investissement. Plus largement, il propose de reprendre la définition et les missions de chaque instance de participation afin d'éviter les confusions et de permettre à chacune de remplir pleinement son rôle.

D. Assouplir les moyens et alléger les procédures

La question du rééquilibrage entre les budgets de fonctionnement et d'investissement est de nouveau soulevée. Plusieurs participants souhaitent que les Assises permettent de clarifier les marges de manœuvre dont disposent les Conseils de quartier et d'adapter les moyens aux projets réellement portés par les habitants.

La lourdeur de certaines procédures est également interrogée : rédaction systématique de comptes rendus, multiplicité des référents, circuits de validation et difficulté à identifier les bons interlocuteurs. Les participants souhaitent que les Assises débouchent sur des méthodes plus simples, plus transparentes et plus directement utiles à l'action citoyenne.

E. Développer les coopérations entre Conseils de quartier

Plusieurs prises de parole insistent sur la nécessité d'une plus grande porosité entre les Conseils de quartier, y compris au-delà du 11e arrondissement. La mise en commun des expériences, des informations et des outils est présentée comme un moyen de rompre l'isolement des groupes d'animation et de mieux traiter les problématiques qui concernent plusieurs territoires.

Les participants soulignent toutefois que la préparation des Assises doit être suffisamment anticipée. Le calendrier de septembre est jugé proche au regard de l'ampleur des sujets à traiter et de la nécessité d'associer effectivement les habitantes et habitants à la démarche.

V) Décisions, suites à donner et prochaines échéances

À l'issue des échanges, les principaux éléments suivants sont retenus :

- confirmer l'acquisition des deux kits blender pour vélos, conformément au vote ;
- transmettre au Conseil de quartier les éléments de réponse relatifs au vœu adopté ;
- poursuivre le renouvellement du groupe d'animation et des ateliers en facilitant l'arrivée de nouveaux membres ;
- préparer les Assises de la participation citoyenne en travaillant sur la visibilité des instances, la transparence, les relations avec les services, le cadre juridique et les moyens budgétaires ;
- favoriser les coopérations entre Conseils de quartier et le partage des pratiques ;
- poursuivre la préparation de la Fête des mamans bellevilloises du 19 septembre et du Grand Banquet d'été du 2 juillet.